

Elections rectorales UCLouvain

3 candidat·es à l'élection rectorale de l'UCLouvain

EN BREF :

- L'UCLouvain élira une **nouvelle rectrice ou un nouveau recteur** du **25 au 27 mars** 2024 (1^{er} tour) et, si un 2^e tour était nécessaire, du **22 au 24 avril** 2024
- **3 candidat·es** se présentent à cette élection rectorale : **Geneviève Schamps, Françoise Smets et Alain Vas**
- Le ou la candidat·e élu·e entrera en fonction le 1^{er} septembre 2024, pour un **mandat de 5 ans** (2024-2029)

INFOS : [HTTPS://UCLouvain.be/ELECTION-RECTORALE](https://uclouvain.be/election-rectorale)

L'UCLouvain élira une **nouvelle rectrice ou un nouveau recteur** du **25 au 27 mars** 2024 (**1^{er} tour**) et, si un 2^e tour était nécessaire, du **22 au 24 avril** 2024. Le ou la candidat·e élu·e sera choisi·e au terme d'un processus qui prévoit la participation de l'ensemble du personnel et des étudiant·es de l'UCLouvain, soit près de 47 000 électrices et électeurs potentiels. Il ou elle prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2024, pour un **mandat de 5 ans** (2024-2029).

Candidat·es

GENEVIEVE SCHAMPS - UNE UNIVERSITE QUI RESPECTE, QUI UNIT, QUI AGIT

58 ans. Docteure en droit. Vice-rectrice du secteur des sciences humaines de l'UCLouvain

CONTACT PRESSE : Geneviève Schamps, vice-rectrice du secteur des sciences humaines de l'UCLouvain : **0486 33 87 00**

Professeure en droit médical et en droit de la responsabilité civile, ancienne présidente d'institut et doyenne, Geneviève Schamps est vice-rectrice du secteur des sciences humaines de l'UCLouvain. Elle a développé des réseaux de collaboration belges et étrangers et s'est investie dans des institutions publiques et de la société civile. Son parcours lui a offert une belle connaissance de l'université, de la vitalité de la population étudiante et du personnel. Elle a tissé des relations avec les interlocuteur·trices institutionnel·les et politiques.

Dans la continuité de ses engagements, elle met son expérience au service de l'université comme candidate rectrice. Son souci de la personne se décline en trois aspects de son programme : l'écoute et le **respect** de chacune et chacun, la confiance pour permettre l'**unité** et l'adhésion, l'**action** concertée pour faire aboutir les projets qui donnent sens à l'université. Redonner du temps pour la réalisation des missions essentielles est dès lors un objectif central.

FRANÇOISE SMETS – UNE UNIVERSITÉ QUI NOUS RESSEMBLE. UNE UNIVERSITÉ QUI NOUS RASSEMBLE

50 ans. Docteure en médecine, sciences médicales et pédiatrie. Doyenne de la Faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCLouvain

CONTACT(S) PRESSE : Françoise Smets, doyenne de la Faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCLouvain : **0477 32 03 63**

Françoise Smets est pédiatre et doyenne de la faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCLouvain. Elle s'est forgée une solide expérience de gestionnaire et de négociatrice dans des dossiers difficiles comme celui de l'accord sur l'augmentation des numéros INAMI. Elle aime travailler en collaboration et ne craint ni de s'attaquer à des dossiers complexes ni de prendre des décisions difficiles.

Françoise Smets souhaite que l'université réinvente le sens de ses missions au sein de sociétés en mutation. Elle entend articuler son action autour de deux priorités. D'une part, restaurer les conditions de l'épanouissement du personnel et des étudiant-es ainsi que du bien-être collectif, notamment en s'attaquant à la surcharge. D'autre part, renforcer la responsabilité sociétale de l'université, en particulier sur les enjeux des transitions. Son projet mise sur un management humain et une gouvernance plus participative pour bâtir : « *Une université qui nous ressemble. Une université qui nous rassemble* ».

ALAIN VAS – CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE UNIVERSITÉ AUDACIEUSE

54 ans. Docteur en management stratégique et sciences de gestion. Vice-recteur de l'UCLouvain en Hainaut

CONTACT PRESSE : Alain Vas, vice-recteur de l'UCLouvain en Hainaut : **0472 28 82 36**

Alain Vas est vice-recteur en charge du développement régional de l'UCLouvain (Hainaut) et en charge des alumni. Il est professeur de stratégie et gestion du changement à la Louvain School of Management de l'UCLouvain.

Aujourd'hui, il franchit une nouvelle étape en se portant candidat à la fonction de recteur. Sa vision stratégique pour l'UCLouvain ? « *Devenir l'université européenne préférée par l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes (stakeholders), au service d'une recherche d'excellence à impact sociétal et d'un enseignement innovant qui répondent aux enjeux de soutenabilité et d'inclusivité* ».

En mettant son expertise académique et son expérience institutionnelle au service de l'UCLouvain, il souhaite contribuer à bâtir un monde meilleur, plus soutenable, inclusif et solidaire. L'université est un lieu où chaque individu peut se découvrir et s'épanouir, et où la société peut se réinventer et progresser. Pour cela, il souhaite stimuler l'audace dans les trois missions universitaires : l'enseignement, la recherche et le service à la société. Il compte mobiliser la communauté universitaire pour imaginer ensemble et concrétiser une nouvelle réalité universitaire, riche de sens pour ses membres et pour la société.

Processus de vote

- **Qui peut se présenter à l'élection rectorale à l'UCLouvain ?**
Deux conditions pour être éligible : **être professeur-e à temps plein à l'UCLouvain** ; être soutenu-e par au moins 120 membres du collège électoral, dont 30 issus de chacun des trois secteurs de l'université (sciences humaines, sciences de la santé et sciences et technologies).
- **Qui a le droit de vote ?**
Les membres du personnel et les étudiant-es de l'UCLouvain, soit près de **46 000 électrices et électeurs**.
- **Comment les voix sont-elles réparties ?**
Trois **règles** sont appliquées :
 - 1) Une pondération sur base du temps de travail des électrices et électeurs ;
 - 2) Une attribution des voix en fonction de la catégorie d'électeurs et d'électrices :
 - **Académiques** : **61 %** du nombre de voix pondérées total ;
 - **Scientifiques** : **13 %** du nombre de voix pondérées total ;
 - **Personnel technique et administratif** : **13 %** du nombre de voix pondérées total ;
 - **Etudiant-es** : **13 %** du nombre de voix pondérées total.
 - 3) Cette attribution maximum des voix s'applique si un **taux suffisant de participation** est atteint (90 % pour les académiques, 15 % pour les trois autres catégories d'électeurs et

d'électrices). Si ce taux n'est pas atteint, le poids électoral est adapté, pour chaque catégorie, au prorata du nombre d'électeur·trices participant·es.

- **Conditions pour l'élection d'un·e candidat·e**

Un·e candidat·e est élu·e s'il ou elle obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés pondérés. A l'issue du premier tour, si aucun des candidats n'obtient cette majorité, un second tour est organisé avec les deux candidat·es ayant obtenu le plus de voix. Si personne n'obtient la majorité absolue au second tour, le processus électoral redémarre depuis le début.

Dates clés du calendrier électoral :

- Du **12/03** au **21/03** : **débats** électoraux sur les divers campus de l'UCLouvain
- Du **25/03** (8h) au **27/03** (19h) : **premier tour** de scrutin
- Au plus tard le 10 avril 2024 : publication du **résultat** du vote (1^{er} tour)
- **18/04** : **débat** électoral entre les deux candidat·es (si 2^e tour)
- Du **22/04** (8h) au **24/04** (19h) : **second tour** éventuel de scrutin
- Au plus tard le 8 mai 2024 : publication du **résultat** du vote (2^e tour)
- **1/09/2024** : **entrée en fonction** du nouveau recteur ou de la nouvelle rectrice